



Ligue des Cercles de Bridge de la
Communauté Culturelle Française

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION DE LA LBF DU VENDREDI 14 MARS 2025

Présences

+ Administrateurs : Alain Labaere (AL), François Hauseux (FH), Michel Haubert (MH), Gérard Degrez (GD), Marc Dufrenoy (MD)

* Absents : Bernard Everaerts (BE), Eric Damseaux (ED), Elisabeth Jasienski-Houyet (EJH), Berthe Guisset (BG),

La réunion se tient par visioconférence et la séance est ouverte à 20h00 et est présidée par AL.

Ordre du jour

1. Nomination d'un secrétaire FRBB
2. Désignation d'un ou deux administrateurs LBF pour la FRBB
3. Championnat par Paires LBF – aide aux districts

1. Nomination d'un secrétaire FRBB

Suite à la démission de Dominique Stucyk de ses mandats de secrétaire FRBB et d'administratrice FRBB (son courriel du 25 février), la LBF doit la remplacer.

Actuellement la LBF n'a pas de règles écrites concernant la nomination des administrateurs FRBB, ni même des membres effectifs FRBB.

Les administrateurs LBF sont d'accord qu'il faudra définir des règles claires et le secrétaire est chargé de faire une proposition, qui sera ensuite incluse dans le ROI (action MD).

Au niveau de la FRBB, la situation est la suivante :

- les administrateurs sont élus pour 4 ans → dernière élection en 2022, donc fin des mandats en 2026
- en cas de vacance d'un poste, un remplaçant est nommé et il termine le mandat en cours
- le nombre de poste est compris entre 4 et 16, pour moitié désigné par chacune des ligues
- jusqu'en 2024 il y avait 16 administrateurs, mais en 2024 un administrateur VBL est devenu administrateur LBF (Wouter Van Den Hove). Et donc il y en a 14 depuis la précédente AG → ce sujet est traité au point 2
- parmi les administrateurs, sont choisis un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier, à parité de représentation des 2 ligues

AL a demandé à Zvi Engel s'il voulait bien occuper la fonction de secrétaire pour 1 an et il a accepté → Zvi Engel devient secrétaire de la FRBB.

2. Désignation d'un ou deux administrateurs LBF pour la FRBB

La représentation de la LBF au sein de l'Organe d'Administration de la FRBB a beaucoup évolué ces dernières années suite à plusieurs démissions.

La composition actuelle est la suivante :

- * Jean-François Joudain : vice-président
- * Zvi Engel : secrétaire (à partir du 19 mars 2025)
- * Alain Labaere, François Hauseux, Laurent Libert, Wouter Van Den Hove: administrateurs

La première décision consiste à remplacer Dominique Stucyk en tant qu'administratrice et pour 1 an : AL a contacté Clovis Dehaye et il a accepté → sa candidature sera proposée pour validation par l'AG FRBB du 19 mars 2025.

La deuxième décision à prendre concerne le remplacement de Wouter Van Den Hove car sa nomination comme administrateur LBF était pour 1 an.

Dans ce cadre, AL a contacté le président de la VBL (Armand Van de Ven) afin de définir le nombre d'administrateurs : la VBL souhaite rester à 7 administrateurs même si Wouter Van Den Hove perd son rôle à la LBF.

L'OA LBF décide de remplacer Wouter Van Den Hove, tout en restant à 7 administrateurs → il faut nommer un nouvel administrateur.

FH contactera des membres du district de Liège pour trouver un/une candidat-e. Si pas de réponse positive, alors AL contactera des membres du district BXL-BW.

Un autre sujet traité est la désignation des membres effectifs pour l'AG de la FRBB.

La règle est la suivante : chaque ligue désigne 10 membres et le président de la ligue est aussi membre. Les mandats valent pour une période de 4 ans, et en cas de démission la ligue doit désigner un nouveau membre dans un délai d'un mois. Et les ligues peuvent à tout moment remplacer un membre effectif.

Pour la LBF, les membres actuels sont : Alain Labaere, Bernard Everaerts, François Hauseux, Jacqueline Jassogne, Jean-François Joudain, Pascaline Leblu, Thomas Monticelli, Caroline Schellekens, Guy Van Middelen.

Marc Struelens a démissionné il y a quelques semaines et a été remplacé par Marc Dufrenoy.

Suite à la démission de Dominique Stuyck il faut aussi la remplacer comme membre effectif. Le plus simple est de proposer ce poste à un administrateur FRBB actuel (car les administrateurs participent de toute manière à l'AG). AL proposera donc le poste à un des administrateurs actuels.

3. Championnat par Paires LBF – aide aux districts

Ce championnat va être organisé dans chaque district avec qualification des 14 meilleures paires pour les demi-finales nationales.

Cette organisation entraîne les coûts suivants :

- * frais de location de la salle
- * frais d'arbitrage
- * frais de coupes pour les champions du district (si le district offre des prix)
- * frais de boissons (si le district offre un drink à la fin)

Et les cercles qui accueillent cette compétition ne veulent pas payer les coûts de location, ce qui est normal.

AL fait une première proposition : la LBF collecte tous les frais d'inscription (15 €/joueur) et donne 250 € à chaque district pour couvrir « frais de location + prix + boissons éventuelles » et la LBF paye les frais d'arbitrage.

Mais après discussion, il apparaît plus logique que les districts reçoivent un montant en fonction du nombre de paires inscrites. Car si les inscriptions sont bonnes, alors les districts pourraient recevoir plus que 250 €.

GD fera des simulations de ventilation des droits d'inscription entre arbitres/district/LBF ; et cela en fonction du nombre d'inscrits (action GD pour fin mars).

La réunion de l'OA s'est terminée à 21h05.